

L. hal. à basse tens., réfl. dichroïque RJLS 35W/12/WFL/GU4

Données logistiques

Code Radium	22311234
Désignation	RJLS 35W/12/WFL/GU4
EAN 10 (unité)	4008597112348
Numéro du tarif douanier	85392198
Unité de transport (pièces)	10
EAN 40 (carton)	4008597412349
Poids brut du carton en kg	0.235
Longueur du carton en m	0.18
Largeur du carton en m	0.09
Hauteur du carton en m	0.06
Pièces par palette	15200
EAN-Palette	4008597612343
ETIM classe	EC000258
ETIM classe désignation	Lampe halogènes à basse tension avec réflecteur



Les paramètres électriques

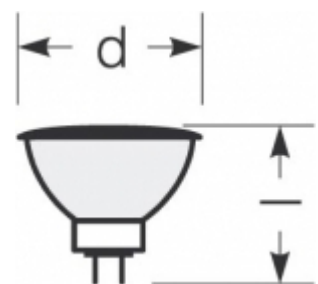
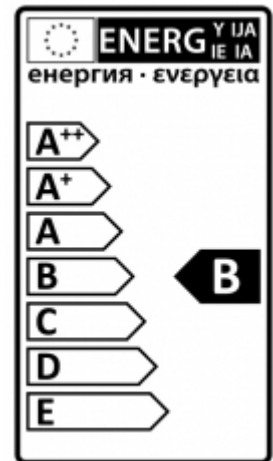
Puissance nominale de la lampe	35 W
Puissance de la lampe de champ assignée	35.0 W
Tension de réseau (V)	12 V
Courant nominal de la lampe	2,92
Facteur de puissance	1.00
Consommation d'énergie kWh/1000h	37,1

Les paramètres d'éclairage

Flux lumineux	430 lm
Flux lumineux de la lampe en champ assigné	430 lm
Intensité lumineuse	1000 cd
Angle de rayonnement	36 °
Efficacité lumineuse de la lampe	12.29 lm/W
Température de la couleur	2900 K
Indice de rendu des couleurs Ra	100
Flux lumineuse in 90° secteur	430 lm

Durée de vie

Durée de vie moyenne	2000 h
Info sur la durée de vie	3B50, 50Hz
Nombre de cycle marche/arrêt	50000



Spécification

Diamètre max.	35 mm
Longueur totale max.	40 mm
Gradable	oui
Label d'énergie 2013	B
Protection UV	Oui
Durée d'amorçage	0 s
Temps de démarrage = 60% du flux lumineux min.	sans
Teneur en mercure	0.0 mg
Culot	GU4
Forme de la lampe	Les lampe dichroïque
Modèle	Wide Flood
Type de réflecteurs	Verre
Couleur	autres

Notices explicatives pour fonctionnement

Position de fonctionnement	arbitraire
----------------------------	------------

Autre(s)

Directive de l'UE	DIM2
Désignation ILCOS	HRGS/UB-35-12-GU4-35/36
Désignation LBS	QR-CBC35 35W/36° GU4 12V
Code Ansi	FTH

Notes:

Lampe halogène à incandescence à basse tension - réflecteur Mini standard

Vous trouverez des informations sur le recyclage des lampes usagées et bris de la lampe sur www.radium.de/recycling.
Le champ « Info durée de vie » contient les conditions de détermination de la durée de vie. Ainsi, « 12B50, 50Hz » détermine par exemple la durée de vie moyenne B50 dans un cycle de commutation de 12h pour une fréquence déterminée de 50 Hz, « 3B50, HF » basé sur un cycle de commutation de 3h sur ECG (haute fréquence).

Notices explicatives

Culot

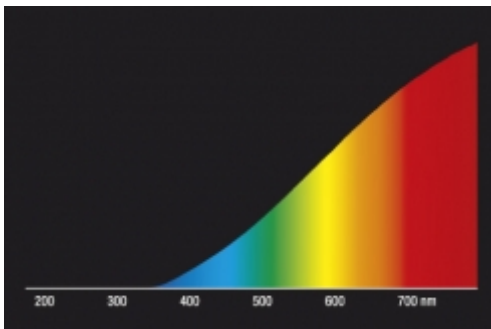


GU4
IEC/EN 60061-1
Page 7004-108-2

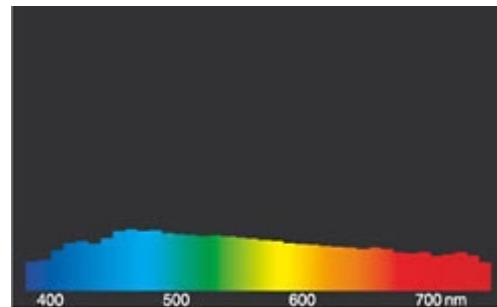
Courbes spectrales

Puisque la lumière du jour est un mélange de la lumière directe du soleil et de la lumière du ciel, la composition spectrale change en permanence en fonction de l'heure du jour et de la météo. Le standard de lumière D65 correspond à une lumière du jour d'une température de couleur d'environ 6500 K. br> Les lampes à incandescence ont un spectre rougeâtre continu parce que la lumière est produite par échauffement du filament de tungstène. Le complément d'halogène au gaz de remplissage augmente l'efficacité et évite le noircissement. Une augmentation d'efficacité supplémentaire peut être réalisée par le rajout du xénon et/ou le revêtement IRC.

La zone visible est de 380 à 780 nm; la hauteur du tableau correspond à l'émission spectrale relative (400mW/klm) par 10nm.



Lumière d'une lampe à incandescence



Lumière du jour (D 65)

Notices explicatives générales

Les données techniques de construction correspondent à DIN et IEC. Le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages corporels et matériels dus à une utilisation incorrecte. Les valeurs d'exploitation et les dimensions sont aux tolérances habituelles. A l'exception des modèles portant une identification spéciale, les lampes à incandescence sont destinées aux réseaux d'alimentation électrique de 230V. Les modèles non cités – également avec culots et tensions différents – sur demande. La vente et la livraison se font aux conditions de livraison et de paiement de Radium en vigueur à la conclusion du contrat. Les unités à envoyer sont économiques pour l'achat et la logistique, dans la mesure du possible veuillez commander des quantités qui répondent à cette attente. Nous facturons un supplément de 10 % pour les commandes de très petites quantités (fractions), qui par type de lampe, sont en dessous de chaque unité d'envoi. Tous changements concernant l'emballage ou le produit sont interdits car ils portent atteinte aux droits de la marque Radium. De plus, les qualités techniques du produit pourraient changer à son désavantage voire mener à sa destruction. Pour ces dommages, Radium décline toute responsabilité.

® = Marque déposée

Sous réserve de modifications techniques, d'erreurs et de délais de livraison.

pdf.footer.disclaimer